

CHARGÉ D'ÉTUDES CONFIRMÉ (H/F) TERRITOIRES / CHEF DE PROJET PLANIFICATION

Contrat à durée indéterminée

Association loi 1901, l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise regroupe dans son partenariat l'Etat, des collectivités locales et territoriales, dont l'Etablissement public du SCoT de la Grande région de Grenoble, le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise et le Département de l'Isère. Outil œuvrant à la mise en cohérence des politiques publiques, conformément à l'art. L. 132-6 du code de l'urbanisme, l'Agence élabore des démarches d'observation, des études et des réflexions préalables à destination de l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire et ce à des échelles variées. L'effectif de l'Agence compte 56 collaborateurs (environ 54 ETP), pour un budget total de 4,8 M€ environ, provenant exclusivement de fonds publics.

Organisée par pôles multithématiques, l'Agence met en œuvre son programme d'activités au travers d'équipe-projets. Ces productions sont définies dans un programme pluriannuel, sur la base duquel ses partenaires apportent leur contribution financière à l'Agence. Après un mandat marqué par l'élaboration de plusieurs PLU intercommunaux, la sollicitation des membres de l'Agence d'urbanisme en termes de planification territoriale se maintient à un niveau élevé, notamment pour répondre à l'impératif de mise en œuvre des PLUi, au service des projets communaux et intercommunaux, ou pour déployer les projets de revitalisation de centre bourg. Dans le cadre d'un remplacement, l'Agence d'urbanisme recherche un chargé d'études confirmé (H/F) territoires / chef de projet planification dans le cadre d'un CDI.

LES MISSIONS

Après avoir été fortement impliquée dans l'élaboration du PLUi de Grenoble-Alpes Métropole, l'Agence d'urbanisme contribue aujourd'hui à sa mise en œuvre aux côtés des services métropolitains. Elle est mobilisée sur plusieurs axes d'intervention : appropriation et prise en main du PLUi, assistance aux procédures d'évolution, évaluation et suivi, chantiers thématiques et transversaux, accompagnement des projets. Dans ce contexte, placé(e) sous l'autorité du responsable « Stratégie, territoires et montagne », le (la) collaborateur(trice) recruté(e) sera chef(fe) de projet de l'équipe Agence, constituée, pour la mise en œuvre le suivi et l'évolution du PLUi de Grenoble-Alpes Métropole, et urbaniste référent pour le suivi de plusieurs communes de la Métropole. Il ou elle :

- Conseille et accompagne la Métropole dans sa stratégie globale d'urbanisme et d'aménagement et dans l'élaboration d'une feuille de route pour le mandat ;
- Accompagne la Métropole dans la définition des différents chantiers de mise en œuvre de son PLUi, notamment plusieurs chantiers thématiques et transversaux (santé, climat – air - énergie, patrimoines et paysages, risques et résilience, formes urbaines, lutte contre l'artificialisation...) et sur la constitution d'un panorama des secteurs de projets du territoire comme outil d'observation et de pilotage ;
- Accompagne la Métropole dans la réalisation des procédures d'évolution du document d'urbanisme (mises à jour, modifications simplifiées, modifications, déclaration de projet...), participe à la production des documents techniques relatifs à ces procédures ;
- Participe aux instances techniques et politiques arbitrant l'application et la mise en œuvre du règlement ;
- Assure le pilotage du projet en relation avec la maîtrise d'ouvrage : participation aux instances métropolitaines de pilotage technique et politique, coordination hebdomadaire avec le Responsable du service urbanisme de la Métropole, suivi de l'exécution des différents axes d'intervention...

- Assure le pilotage interne : coordination et animation du travail de l'équipe-projet resserrée (une dizaine de chargés d'études) et élargie (une vingtaine de chargés d'études), définition des méthodes et des processus de travail, planification et suivi des moyens, management fonctionnel de l'équipe...);
- Accompagne, en tant qu'urbaniste référent communal chargé(e) du suivi du PLUi sur 8 communes de la Métropole, l'urbaniste référent de la Métropole pour la mise en œuvre du PLUi sur ces communes, participe et anime les réunions en communes avec les élus et techniciens, produit les supports et les analyses techniques.

PROFIL

Diplôme de niveau Bac +5 en urbanisme-aménagement, avec expérience confirmée dans le domaine de l'urbanisme réglementaire et de la planification territoriale stratégique. Le profil recherché est celui d'un Chargé d'études (H/F), familier de la conduite de projet, et pouvant intervenir sur plusieurs registres :

- Pilotage de projets complexes et management d'équipe ;
- Expertise technique : maîtrise des problématiques d'urbanisme règlementaire et de planification territoriale aux différentes échelles (du SCoT aux communes), sur des territoires aux caractéristiques variées (urbaines, périurbaines, rurales et montagnardes) et au regard des enjeux contemporains ;
- Connaissances juridiques et procédurales ;
- Relationnel : connaissance des acteurs intervenant sur ce champ et de leur logique, aptitude à la relation partenariale et au travail collaboratif en équipe.

Il(elle) dispose d'une expérience significative (au moins 10 ans) dans un poste de chargé d'études (agences d'urbanisme, bureaux d'études, collectivités), intégrant une expérience de pilotage de projet et d'équipe en lien avec un projet de planification territoriale.

QUALITES REQUISES

- Excellente connaissance des politiques publiques en matière d'urbanisme réglementaire et d'aménagement.
- Très bonne capacité à piloter une équipe en mode projet, fédérant des compétences pluridisciplinaires.
- Rigueur intellectuelle et méthodologique.
- Autonomie et prise d'initiatives.
- Ouverture d'esprit, aisance relationnelle, capacité d'écoute et de dialogue.
- Très bonnes capacités rédactionnelles, esprit de synthèse.
- Très bonne expression orale, sens de la pédagogie, animation de réunion.
- Maîtrise des outils cartographiques (Qgis, Illustrator), et de bureautique (Power point, Word, Excel).

NATURE ET DURÉE DU CONTRAT

Contrat à durée indéterminée (CDI).

Prise de poste : dès que possible.

Rémunération à négocier / selon expérience.

CANDIDATURE

Réponse attendue avant le 9 avril 2021

A adresser à : Agence d'urbanisme de la région grenobloise, Monsieur Benoît PARENT, Directeur général, 21 rue Lesdiguières 38000 GRENOBLE

Ou par courriel à florence.duband@aurg.asso.fr

Entretiens à prévoir à Grenoble ou en visioconférence à partir de la semaine du 26 avril 2021.